

Situation des écoles privées indépendantes (dites hors contrat) dans l'enseignement supérieur



Le **SNFOEP** tient à alerter sur la situation préoccupante que traverse aujourd'hui l'enseignement privé indépendant dans l'enseignement supérieur : Ecoles de commerce, d'ingénieurs, de mode etc.

Le secteur a connu ces dernières années de profondes transformations avec l'arrivée massive de fonds publics, à hauteur de 25 milliards en 2024 et 16 milliards en 2025 et la promotion des contrats en alternance. Des sommes colossales qui ont bénéficié au secteur privé principalement.

Le livre « *le Cube* », de la journaliste Claire Marchal paru en 2025 répertorie les dérives du secteur : Recrutement hasardeux d'apprenants, baisse drastique du nombre d'heures d'enseignements, mise en place de « nouvelles formes de pédagogie » tel que l'IA et les « soft skills » (travaux dirigés) avec, pour objectif, la compression de la masse salariale et l'optimisation des profits.

Suite à cette alerte sur les abus du secteur, un projet d'encadrement par la loi est prévu, sans clarté ni transparence sur ses objectifs. Il est à craindre que ce projet fasse la part belle aux grands groupes monopolisant la formation privée en France, au détriment des salariés et des étudiants eux-mêmes.

En attendant, ces établissements supérieurs sont confrontés aujourd'hui à des difficultés croissantes : désengagement progressif du financement par l'État, baisse du nombre de jeunes, concurrence accrue sur le marché de l'éducation. Dans ce contexte, les annonces de fermetures et de plans sociaux, dans les petites structures notamment, se multiplient, fragilisant fortement les salariés, dont les conditions de travail et la stabilité de l'emploi sont de plus en plus incertaines.

Le **SNFOEP** dénonce les choix de certains employeurs, qui font de l'emploi une variable d'ajustement pour compenser des erreurs stratégiques. Cette logique de court terme, purement comptable, sacrifie les salariés, sans rechercher de solutions alternatives ni engager une réflexion de fond sur l'avenir des établissements.

Nous rappelons que les difficultés économiques ou organisationnelles ne peuvent en aucun cas justifier la précarisation des personnels. Les salariés qui font vivre ces écoles doivent être respectés et pleinement associés aux solutions.

Face à cette situation, le **SNFOEP** appelle les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités. Un soutien financier et réglementaire est nécessaire pour accompagner ces établissements, mais il doit s'accompagner d'exigences claires envers les employeurs : préserver l'emploi, garantir des conditions de travail dignes et construire des perspectives durables.

Le **SNFOEP** restera pleinement mobilisé pour défendre les salariés, leurs droits, leurs emplois et leurs rémunérations.

Nous continuerons à porter une exigence forte : celle d'une éducation accessible, stable et respectueuse de ceux qui la font vivre au quotidien.

Syndicat
national
FORCE
OUVRIERE
de
l'enseignement
privé

Communiqué du
24 avril 2026